



Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

MRC d'Abitibi-Ouest (Décembre 2013)

Le temps des fêtes!

À la veille du temps des fêtes, il est important de penser sécurité et prudence. Malheureusement, le temps des fêtes est également une période pendant laquelle des incendies surviennent. Voici alors quelques conseils de prévention afin que cette période de réjouissances ne s'envole en fumée!



MON BEAU SAPIN, ROI DES FORÊTS!

- Optez d'abord pour un sapin artificiel ... il risque moins de prendre en feu!
- Placez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur, telle une plinthe électrique ou un foyer;
- Si vous choisissez un sapin naturel :
 - Assurez-vous que ses aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
 - Ne l'installez pas trop tôt afin d'éviter qu'il s'assèche. Un sapin sec prend feu facilement et rapidement. **Ne décidez jamais le sapin avec des chandelles;**
 - Placez le sapin dans un récipient rempli d'eau. Ajoutez de l'eau à tous les jours.
- **Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit!**

SAVIEZ-VOUS QUE :
Un sapin peut mettre feu à une pièce en moins de 30 secondes. Vous aurez alors très peu de chances de l'éteindre.

LES GUIRLANDES DE LUMIÈRES ET LES RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Ne placez pas une rallonge électrique dans un endroit passant. Installez plutôt le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant;
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières et les rallonges électriques sont en bon état. Ne les installez pas si le cordon est endommagé;
- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- N'utilisez pas de clous ou de punaises pour fixer les guirlandes de lumières. Utilisez du ruban isolant, des fixations en plastique ou des attaches isolées;
- Vérifiez les instructions du fabricant avant d'installer des lumières de Noël. Respectez le nombre permis de guirlandes de lumières à mettre bout à bout;
- Ne couvrez pas une guirlande de lumières avec du tissu, du papier ni aucun autre matériau inflammable;
- Ne branchez pas des rallonges électriques bout à bout. Utilisez une seule rallonge à la fois;
- Ne surchargez pas les prises de courant. Utilisez plutôt une barre d'alimentation;
- Ne cachez pas une rallonge électrique sous un tapis ou une carpe, elle pourrait s'endommager et accroître les risques d'incendie;
- À l'extérieur :
 - Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise électrique avec disjoncteur de fuite à la terre;
 - N'utilisez pas une rallonge électrique ou une guirlande de lumières conçue pour l'intérieur, à l'extérieur.



LES DÉCORATIONS

- Ne décidez jamais le dessus de la cheminée avec des branches de résineux naturels comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent prendre feu facilement;
- Attention à toutes les décorations (ex. : bas de Noël) que vous seriez tentés de suspendre au-dessus d'un foyer. Elles pourraient s'enflammer lors d'une attisée.

AUTRES PRÉCAUTIONS

- Profitez de l'occasion du temps des fêtes pour vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou âgé de plus de 10 ans, remplacez-le. La sécurité de vos proches en dépend!
- Surveillez les enfants et les animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placez ces dernières dans des chandeliers résistants au feu et dont la base est stable. **Éteignez toutes les chandelles lorsque vous quittez la pièce.**

Joyeuses Fêtes!



SOURCE :

* Ministère de la Sécurité publique, site internet section *Sécurité incendie*

Cette chronique est également disponible sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest (mrc.ao.ca) sous l'onglet « Accueil », section *Sécurité incendie*.